



## prêt à la consommation contracté en 1997

Par **kaki**, le **26/01/2009** à **17:41**

bonjour j'ai contracté trois prêt en 1997 et depuis tous les deux ans je fait un dossier de surendettement si je ne refait pas ce dossier que risque t-il de m'arrivé car j'ai une amie qui a arrêtât de faire ce dossier et au début elle recevait des lettres de relance pendant deux ans et depuis plus rien ? croyez vous que c'est vrai ???

Par **ardendu56**, le **26/01/2009** à **20:27**

vous risquez la visite de l'huissier et votre amie, même après 2 ans, aussi. Ils vont se réveiller, n'en doutez pas.

Bien à vous.